

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 8 avril 2025**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian EXCOFFON, Maire.

En exercice : 11  
Présents : 8  
Excusés : 1  
Absents : 2  
Votants : 8

Présents : : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN, Thierry TEYPAZ, Jacky MARIN-LAMELLET, Laëtitia SOCQUET-JUGLARD, Dominique TEYPAZ, Gérard VIALIS.

Date de la convocation : 27/03/2025

Excusés : Marie-José LIGOUZAT,

Absent : Jérémie MONGELLAZ, Jean-Loup MARTIN.

A été élu secrétaire de séance : Dominique TEYPAZ

**Délibération n° 2025-D14 – ONF - Demande de subvention – Travaux Sylvicoles – Programme Sylv'ACCTES**

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal qu'il y a lieu de programmer les travaux en forêt communale proposés par les services de l'ONF pour l'année 2025

La nature des travaux est la suivante : Dégagement manuel de la régénération naturelle et des zones enrichies par plantation .

Le montant estimatif des travaux est 2 700,00 euros HT

Monsieur le Maire fait connaître au Conseil Municipal le dispositif de financement relatif au projet en forêt communale

Dépenses subventionnables 2 700,00 € (nature et montant total) :

- Montant de la subvention sollicitée auprès de Sylv'ACCTES 1 350.00 euros
- Montant total de l'autofinancement communal des travaux subventionnés 1 350,00 euros H.T

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (8 voix pour)**

- Approuve le plan de financement présenté,
- Charge Monsieur le Maire de signer tous les documents afférents à ce projet
- Sollicite l'aide de Sylv'ACCTES pour la réalisation des travaux subventionnables
- Demande à Sylv'ACCTES l'autorisation de commencer les travaux subventionnables avant la décision d'octroi de la subvention.

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.*

*Pour extrait certifié conforme et exécutoire.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20250408-2025-D14-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2025  
Publication : 11/04/2025

Le Maire,  
Christian EXCOFFON

